

France : Renforcement des mesures de prescription pour le tramadol et la codéine à partir de décembre 2024

Compte Test - 2024-09-30 12:20:58 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Les opioïdes, tels que le tramadol, la codéine et la dihydrocodéine, sont largement utilisés pour soulager les douleurs modérées à sévères. En raison des risques élevés de mésusage, de dépendance et de surdosage associés à ces substances, de nouvelles mesures ont été mises en place pour renforcer leur encadrement.

À partir du 1er décembre 2024, une prescription sécurisée et infalsifiable deviendra obligatoire pour tous les médicaments contenant du tramadol, de la codéine ou de la dihydrocodéine, qu'ils soient utilisés seuls ou en association avec d'autres substances comme le paracétamol ou l'ibuprofène. Le prescripteur devra indiquer de manière précise le dosage, la posologie et la durée du traitement.

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années par l'ANSM. En effet, la durée maximale de prescription du tramadol a déjà été limitée à 12 semaines en 2020, et les conditionnements ont été adaptés pour les traitements de courte durée. Cependant, ces mesures se sont révélées insuffisantes pour endiguer les problèmes de mésusage.

Pour la codéine, la durée maximale de prescription sera désormais fixée à trois mois, qu'elle soit utilisée seule ou en association avec d'autres substances. Au-delà de cette période, une nouvelle prescription sécurisée sera nécessaire pour poursuivre le traitement.

Parallèlement à ces mesures réglementaires, les autorités de santé souhaitent renforcer l'information des patients. Les laboratoires pharmaceutiques seront ainsi invités à apposer des mentions d'alerte sur les boîtes de médicaments contenant du tramadol ou de la codéine, afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques de dépendance et de surdosage.

Les prescripteurs jouent également un rôle essentiel dans cette démarche. Ils sont appelés à redoubler de vigilance et à informer leurs patients sur les risques liés à l'utilisation prolongée de ces médicaments, ainsi que sur les alternatives thérapeutiques possibles.